



PV DE l'AG Elective 2025 du CLUB ALBATROS du 3 octobre 2026

Le quorum n'étant pas atteint à 16h, la tenue de l'AG commence à 17h avec 35 présents dont 6 procurations.

- 1) **Rapport moral du Président** (ci-joint)
- 2) **Rapport d'activité lu par Maurice Claude** (ci-joint)
- 3) **Questions sur l'activité**

Philippe Ezana pose la question sur l'annulation à plusieurs reprises de la **Compétition France Antilles** : Fabrice Tortosa, responsable de l'évènement, explique que la compétition France Antilles a connu des difficultés à cause du parcours, dûes aux intempéries, à l'absence des voiturettes dûe au sinistre, etc .. mais la compétition est prévue en juin 2027

Véronique Sablo souhaiterait savoir si les **voiturettes** peuvent être autorisées **au Championnat** de manière exceptionnelle pour les personnes âgées avec un certificat médical. Camille Oberland répond que la question sera étudiée en Comité Directeur et à la Commission Sportive du Club Albatros.

Fabrice Moreau pense qu'il faut une équité entre les joueurs au sujet des voiturettes au championnat. Henri Glissant : pas d'accord pour les voiturettes

Arnaud Marin : **Ouverture des greens tel que celui du 16.**

Camille Oberland : les demandes se font par le bureau du club Albatros mais nous ne garantissons rien, car le Club n'a aucun pouvoir sur les agents territoriaux.

Dominique Lavol insiste sur le fait que le Club doit représenter ses membres auprès du propriétaire et des agents du parcours.

Camille Oberland et Maurice Claude lui rappellent que nous respectons notre conversation et faisons les démarches nécessaires auprès de M. Barclay responsable du site.

- 4) **Rapport financier par Gilbert Gibus** (Ci-joint)
- 5) **Mise aux voix du budget (adopté à l'unanimité)**
- 6) **Elections du nouveau Comité Directeur - Résultats du vote à bulletins secrets**
 - 35 Votants
 - 34 votes pour
 - 1 bulletin blanc.
- 7) **Liste des membres du nouveau Comité Directeur** (Ci-jointe)

8) **Questions diverses**

Arnaud Marin pose des questions sur :

- **L'ouverture du practice**
- **Le bâtiment brûlé (hangar à voiturettes)**
- **L'externalisation du golf**

Ouverture du practice

Camille Oberland confirme que l'ouverture du practice lui a été communiquée par Philippe Barclay à la date du 5 octobre alors que les travaux sont interrompus depuis un moment .

Bâtiment brûlé (hangar à voiturettes)

Camille Oberland confirme qu'on lui a laissé entendre que le propriétaire n'a pas prévu de travaux avant l'externalisation et que le bâtiment brûlé fait partie des travaux qui ne seront pas réalisés. Il est amianté et doit être détruit, cela fera bientôt 2 ans, mais rien n'a encore été évacué.

Selon Henri Glissant : une entreprise a été retenue pour faire évacuer les décombres.



Externalisation du golf

Concernant l'externalisation une réunion s'est tenue à la CTM avec Gb2 et n'a pas encore statué sur le mode de gestion SMOP mais le propriétaire maintient cette forme de gestion.

La société GB2A est l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) qui accompagne le propriétaire sur l'externalisation du golf de la Martinique.

La séance est levée à 19h15

A Les Trois Îlets, le 3 octobre 2026

Le Président Camille OBERLAND

La secrétaire de séance Danielle SAINT-AIME